

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mardi 27 novembre, à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Ginette Marotte
conseillère de la ville, Verdun
Mme Ana Nunes,
Conseillère d'arrondissement, Outremont
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaires absents

Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie

Le sujet de Montréal. physiquement active étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.

Autres présences :

Mme Johane Derome, directrice, Direction des sports
Mme Michèle Lafond, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive
M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement
Mme Diane Mongeau, conseillère en planification
Mme Annie Benjamin, agente de développement

Le quorum est atteint

Assistance :
60 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19h05, la présidente déclare l'assemblée ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Josée Troïlo, appuyée par Mme Chantal Rossi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Montréal, physiquement active – réception des mémoires

La présidente rappelle l'objet de l'assemblée et elle invite le premier intervenant au micro.

Mme Lysa-Marie Janette et Mme Mélanie Pouliot, Forum jeunesse de l'Île de Montréal
Les représentantes du Forum jeunesse de l'Île Montréal ont souhaité participer à cette consultation car bien que l'on croit les jeunes actifs, c'est loin d'être le cas. Le mémoire présenté par l'organisme se concentre sur deux points principaux : d'abord l'offre de service aux 16-35 ans et l'aménagement urbain favorable à la pratique de l'activité physique.

Parmi les principales recommandations de l'organisme, on peut mentionner les suivantes qui ont retenu l'attention des commissaires Richard Ryan et Gilles Déziel :

Pour accroître la participation des jeunes, on recommande de :

- Favoriser l'accès des jeunes aux lieux de pratiques et aux activités en offrant des services flexibles au plan des horaires, des inscriptions et en prévoyant des services de soutien pour les jeunes familles comme des activités familiales et des centres d'activités multifonctionnels.

- Développer, dans tous les arrondissements, une offre d'activité spécifique pour rejoindre les 16-35 ans et les jeunes familles en tenant compte des nouvelles tendances, comme la pratique d'activités libres et de la conciliation travail-études-famille-loisir.

Pour développer des environnements urbains plus favorables, l'organisme recommande de :

- Mettre en place des mesures pour favoriser la marche, telles que sécuriser les intersections, élargir les trottoirs, diminuer la vitesse de circulation des voitures, verdir les rues.

- Aménager des voies cyclables dans les quartiers périphériques, comme Côte-des-Neiges, Montréal-Nord, Anjou et St-Laurent et les raccorder à celles des quartiers centraux.

- Favoriser l'accès aux berges pour des usages récréotouristiques, y aménager des pistes cyclables, des chemins piétonniers, des plages et organiser des activités sportives et culturelles.

M. Richard Ryan a félicité les porte-parole du Forum jeunesse pour l'emphase mise sur le réaménagement urbain des pistes cyclables. Il a demandé si elles croyaient que les infrastructures existantes étaient suffisantes. Les porte-parole ont indiqué que la qualité et la quantité des installations variaient selon les arrondissements et qu'il fallait travailler sur l'accessibilité.

Quand M. Gilles Déziel a demandé aux porte-parole quel genre d'activités elles favorisaient sur les berges, il a été question de pistes cyclables, de planches à roulettes, d'activités libres, et d'événements musicaux.

M. Jonathan Lesage, Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal est un comité consultatif composé de 15 jeunes âgés de 16 à 30 ans dont le mandat est de conseiller l'administration municipale sur toutes les questions relatives aux jeunes.

M. Lesage a salué les démarches entreprises par la Ville pour inciter les Montréalais à faire davantage d'activités physiques. Il a rappelé qu'en 2015, le Conseil jeunesse de Montréal a déposé un avis pour favoriser les saines habitudes de vie et que plus récemment, il a organisé une consultation sur la nouvelle stratégie jeunesse. Il espère que les recommandations soumises par l'organisme seront utiles à la commission.

Le Conseil a déploré le manque de diffusion des informations sur les activités destinées aux jeunes et a recommandé de mettre l'emphase sur la promotion et la publicité. On a également proposé d'adapter la programmation aux nouvelles réalités en proposant des services moins structurés qui offrent une plus grande marge de manœuvre et qui sont mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Enfin, le Conseil jeunesse a formulé le souhait que la Ville implante davantage de stationnements de vélos et de voies cyclables permanentes et assure un meilleur déneigement des trottoirs pour la marche.

M. Lesage a dit espérer, en conclusion, que le mémoire du Conseil jeunesse alimente la réflexion de la Ville pour l'élaboration de recommandations adaptées aux besoins des jeunes.

Mme Lucie Lanteigne, Vélo Québec

Mme Lanteigne a salué l'initiative de la Ville à provoquer cette réflexion pour que soit mis en place un virage essentiel à la qualité de vie des Montréalais. Elle a indiqué que cette consultation est aussi pour son organisation l'occasion de faire valoir les initiatives mises de l'avant quotidiennement pour faire bouger les Montréalais et l'ensemble des Québécois. Elle a rappelé que Vélo Québec est implanté à Montréal depuis 45 ans (1967), que l'organisation a contribué à l'émergence d'une véritable culture vélo au Québec et tout particulièrement dans la grande région de Montréal et qu'elle a mis sur pied de grands événements tels que le Tour de l'Île de Montréal, la Féria du vélo et le Grand Tour.

Mme Lanteigne croit que l'environnement a un impact important sur nos habitudes de vie et

que la mobilité active doit être au cœur de la stratégie vélo/marche qui ne coûte pas cher. Parmi ses principales recommandations, la porte-parole de Vélo Québec propose d'appuyer toute initiative qui encourage les déplacements actifs des jeunes et de leurs parents sur le chemin de l'école; de s'assurer de la mise en œuvre de la Charte du piéton; d'appuyer et valoriser les événements participatifs qui contribuent à la promotion de l'activité physique et d'appriivoiser l'hiver.

Les mesures que propose l'organisme pour développer des environnements urbains favorables touchent le déploiement rapide du Plan de transport et l'application étendue de mesures d'apaisement de la circulation. Mme Lanteigne a aussi fait valoir l'importance d'optimiser les aménagements pour favoriser la cohabitation piéton/vélo, notamment à l'intérieur des parcs, précisant que les grands parcs peuvent représenter des lieux d'apprentissage formidables pour le vélo. En conclusion, elle a entre autres insisté sur la nécessité de mobiliser tous les services de la Ville (urbanisme, sports, transport, etc.) pour une action concertée en matière de mobilité active.

M. Richard Ryan a remercié Mme Lanteigne de sa présentation; il particulièrement apprécié sa proposition baptisée « Les dimanches matin de Camillien-Houde », une proposition qui vise à fermer à toute circulation automobile le chemin Camillien-Houde, pour une période déterminée, comme le dimanche matin, afin de permettre aux cyclistes de s'y promener.

Mme Nancy Blanchette et Mme Maude Vallée, Table de concertation sociale de LaSalle

La Table de développement social de LaSalle est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux-être des LaSalloises et LaSallois. Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social. Les deux porte-parole de l'organisme ont remercié la Ville de cette initiative. Elles ont présenté quelques interventions réalisées dans leur arrondissement. Tout au long de leur intervention, les porte-parole ont insisté sur le fait que la notion de plaisir doit être associée à l'activité physique, laquelle n'est pas nécessairement synonyme de sport.

Elles ont fait part à la commission d'un ensemble de recommandations dont certaines sont présentées ci-après pour chacune des orientations de départ :

Environnements urbains favorables : Faciliter l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par l'aménagement de quartiers sécuritaires, d'infrastructures de sports et de loisirs à proximité de ces quartiers, favorisant la mixité des usages et qui sont accessibles tout au long de l'année; et s'appuyer sur l'expertise développée par ses partenaires locaux ou régionaux en aménagement urbain, en transport actif, en développement communautaire ou en tout autre domaine lié au développement des milieux de vie.

Participation accrue : S'assurer de la proximité des services offerts aux diverses clientèles et à tous les quartiers, ainsi que de l'accessibilité physique aux diverses installations, soit par un accès piétonnier ou cyclable ou par le transport collectif.

Volonté d'agir ensemble : Adopter une politique municipale sur la pratique d'activités physiques, adaptée pour chaque arrondissement à sa réalité locale.

Les deux membres de la commission représentant l'arrondissement de LaSalle, Mme Josée Troïlo et M. Vincenzo Cesari, ont tenu à remercier les représentantes de l'organisme d'avoir pris le temps de venir exposer leurs préoccupations et présenter leur mémoire. Mme Troïlo a conclu qu'il est vrai qu'avec des partenariats, on peut faire de belles choses.

Mme Danielle Danault, Cardio Plein Air

Mme Danault est présidente et fondatrice de Cardio Plein Air. Cette entreprise a inventé un concept d'activité physique breveté offrant un entraînement de groupe complet en plein air et permettant au grand public de s'entraîner tout en socialisant et en profitant de la nature, à travers 100 parcs au Québec, dont 15 parcs à Montréal. Grâce à sa grande popularité, Cardio Plein Air est devenu le nom générique associé à l'activité physique pratiquée en plein air. Par l'entremise de ses 38 franchises, Cardio Plein Air embauche 400 instructeurs et compte environ 20 000 inscriptions annuellement. L'entreprise est beaucoup reconnue,

entre autres pour son concept Cardio-Poussette.

D'entrée de jeu, Mme Danault a souligné que les interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie se logent au niveau de la flexibilité d'horaire, de la proximité des installations et l'accessibilité gratuite aux parcs. Elle a aussi noté qu'il est primordial de faire la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits auprès de certaines clientèles, dont celle des aînés, des adolescents et des femmes. La porte-parole a enfin indiqué qu'il est important de faire bouger la population toute l'année, y compris l'hiver. À cet égard, elle a insisté pour qu'il y ait autant de sentiers hivernaux pour les marcheurs que les skieurs de fond, la marche étant l'activité la plus accessible à tous et la moins coûteuse.

Enfin, Mme Danault a fait la promotion du plein air comme solution, les espaces verts étant de magnifiques gymnases à ciel ouvert qui permettent aux gens de s'oxygéner tout en se connectant à la nature. Elle estime qu'une activité physique pratiquée en plein air développe un lien d'appartenance aux parcs et crée un esprit de communauté autour de ceux-ci. Ce genre d'activité ne requiert pas d'infrastructures, ni de coûts supplémentaires.

L'ensemble des commissaires ont félicité Mme Danault de cette heureuse initiative qui gagne en popularité. Ils ont assuré la porte-parole que ses recommandations seront prises en considération.

Mme Lise Gauvin et Mme Anne-Sophie Dubé, Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal

Mme Lise Gauvin, PhD, Chercheur au Centre de recherche du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal et Professeur titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal, a amorcé son intervention en présentant une statistique frappante : en 2004, l'Organisation mondiale de la santé (OSM) a déterminé que l'inactivité physique constituait le 4^e facteur de risque pour les maladies chroniques dans le monde.

Tout au long de sa présentation, Mme Gauvin a fait état de plusieurs statistiques et de données scientifiques; elle a cité des extraits d'une prestigieuse revue scientifique *The Lancet* qui a consacré son édition de juillet 2012 à l'activité physique et dans laquelle on affirmait qu'attendu la prévalence élevée, la portée mondiale et les retombées de santé néfastes de l'inactivité physique, cette problématique doit être traitée comme on traite une pandémie car elle a des conséquences importantes pour la santé, l'économie et l'environnement. La revue présente également une recension des écrits sur les interventions les plus efficaces et prometteuses et un appel mondial à l'action renouvelée qui incite les autorités responsables des secteurs de l'éducation, du transport, de la santé et de l'aménagement urbain de se concerter pour transformer les milieux de vie et les rendre plus favorables à un mode de vie physiquement actif.

Mme Gauvin a également parlé de la Charte de Toronto pour l'activité physique utilisée dans de nombreux pays dans le monde pour orienter les actions pour promouvoir l'activité physique. Elle s'est dit ravie de voir que *Montréal, physiquement active* s'inspire également de ce cadre d'action consensuel pour identifier les actions à mettre en œuvre à Montréal.

Compte tenu de plusieurs constats, dont le fait que l'inactivité physique est maintenant reconnue comme le 4^e facteur de risque de mortalité dans le monde ; que la prévalence de l'inactivité physique est élevée parmi les Montréalais ; qu'il existe des inégalités sociales dans le niveau de pratique de l'activité physique et au niveau de l'accès aux ressources d'activité physique parmi les Montréalais et qu'il existe des données scientifiques percutantes sur les programmes et politiques publiques les plus prometteurs, Mme Lise Gauvin a présenté à la commission une série de recommandations qui permettront de faire de *Montréal, physiquement active*, une initiative porteuse pour la santé des Montréalais. Elle recommande donc que :

1. le plan d'action et les interventions à déployer soient fondés sur les données scientifiques disponibles ;
2. le plan d'action soit bonifié par l'ajout de cibles chiffrées pour les changements attendus dans les habitudes d'activité physique des Montréalais ;
3. les interventions à déployer soient ancrées dans les sept stratégies démontrées efficaces et prometteuses ;
4. les interventions à déployer incluent des composantes particulières pour réduire les inégalités sociales ;

5. le plan d'action et les interventions à déployer soient d'envergure suffisante pour susciter des changements significatifs dans le niveau d'activité physique des Montréalais ;
6. le plan d'action et les interventions à déployer soient réalisés en partenariat avec la population, le milieu communautaire et la fonction publique;
7. les interventions à déployer soient accompagnées d'un plan d'évaluation ;
8. l'évaluation des interventions à déployer fasse appel aux experts, utilise les cadres de référence reconnus et offre des ressources financières adéquates.

Des commissaires ont remercié Mme Gauvin de son excellente présentation. Mme Chantal Rossi a tenu à souligner que la dimension du partenariat avec les écoles est importante dans le cadre d'une intervention de cette envergure. Mme Gauvin a répondu qu'elle était également sensible à cette dimension et que c'était certainement le souhait de la Ville de Montréal de vouloir collaborer avec le ministère de l'Éducation.

Madame Louise Dufour, Regroupement des partenaires de Parc-Extension sur les saines habitudes de vie

Le Regroupement des partenaires de Parc-Extension sur les saines habitudes de vie est une instance de concertation qui réunit de nombreux acteurs du milieu dont notamment les écoles, les garderies, les CPE, les organismes communautaires, l'arrondissement, le CSSS, etc. autour de la question des saines habitudes de vie des jeunes et de leurs familles.

Mme Dufour, qui est agente de projet au sein de cet organisme, a d'abord fait une présentation fort détaillée et bien documentée du profil démographique et social du quartier de Parc-Extension. Elle a aussi présenté le diagnostic de la communauté qui l'habite à partir de ses forces, ses faiblesses et de son potentiel de développement. Elle a insisté sur l'importance du travail de mobilisation qui doit être réalisé surtout dans un quartier multi ethnique comme l'est le Mile End. Elle est d'avis qu'il faut répondre aux particularités des quartiers, être innovateur et créatif dans les approches mises de l'avant.

L'organisme a soumis tout un éventail de recommandations dont certaines visent particulièrement la clientèle des filles, des femmes, des familles et des immigrants. D'autres recommandations visent à permettre d'apprivoiser l'hiver et à utiliser les parcs et les espaces extérieurs de la Ville de Montréal.

Des commissaires ont été particulièrement sensibles à la présentation de Mme Dufour et l'ont félicité pour l'énorme travail de mobilisation qu'elle réalise dans le quartier de Parc-Extension. Mme Chantal Rossi a également été touchée par les propos de Mme Dufour lorsqu'elle expliquait qu'avant de faire faire de l'exercice à certaines personnes, notamment des immigrants, il faut d'abord les faire sortir de la maison.

M. Derek Robertson, Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

M. Robertson a remercié la commission de lui donner l'occasion de présenter ses idées sur la façon de faire bouger davantage les Montréalais, notamment par le vélo. Il a souhaité que la Ville sécurise les pistes cyclables par des voies séparées de celles des autos et améliore le réseau dans l'axe nord-sud. Les traverses pour piétons devraient à son avis être bien visibles sur la chaussée.

Au nombre des interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie, M. Robertson a mentionné que la gratuité, ou du moins un accès au moindre coût possible, permettrait certainement d'augmenter la participation des personnes moins bien nanties aux activités physiques. Il a soumis plusieurs suggestions pour faire bouger la population au cours de l'hiver, notamment en créant des patinoires extérieures naturelles sur le Canal Lachine et en étendant le réseau blanc pour vélos. Il a également soumis des propositions visant à augmenter les accès aux rives du fleuve Saint-Laurent.

Cette dernière intervention a mis fin aux présentations des mémoires. La présidente remercie tous les intervenants. Elle mentionne que des organismes ont déposé un mémoire à la commission sans venir le présenter verbalement. Il s'agit de Mme Nadia Guérette, Saines habitudes de vie, Québec en forme; de Mme Madeleine David du Conseil pour le développement social et communautaire de Hochelaga-Maisonneuve, de M. Jean-Pierre Hamel du Centre sportif de l'UQAM ainsi que la Table de concertation de Mercier-Ouest.

4. Période de questions des membres de la commission

Avant de lever l'assemblée, la présidente a demandé aux commissaires s'ils souhaitent intervenir. M. Richard Ryan a fait le point sur les thèmes qui revenaient le plus souvent : les aménagements urbains, les accès au fleuve, la concertation avec les commissaires scolaires ainsi que les activités physiques au cours de la saison hivernale.

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22 h sur une proposition de M. Richard Ryan, appuyée par Mme Josée Troïlo.

ADOPTÉ LE : 12 JUIN 2013

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Chantal Rouleau
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste